REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE LA BAUME

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 octobre 2026 à 19h30 heures

Présents : MENOUD Jean-François, GROS Jean Claude, LOISON ISNARD Nicole, POLLIEN Frédéric, BOINNARD André, PASCUAL Bruno, HOUGARD Marylène, MONET Mylène, JEANNEY Hélène, MAUVAIS Joël, HANQUIER Camille
Madame LOISON ISNARD Nicole a été élue secrétaire de séance

Ordre du jour :

Ordre du jour :
- Approbation du PV du conseil municipal du 10 septembre
- Présentation gestion de la forêt par l'ONF
- Présentation étude énergétique mairie (PJ)
- Eau : Fonctionnement tarification et prospective
- Proposition achats - vente terrains communaux (PJ)
- Salaires employés mairie (PJ)
- Bilan camping 2026

Questions diverses
- Parking des Esserts

- Approbation du PV du conseil municipal du 10 septembre : approuvé à l'unanimité

- Présentation gestion de la forêt par l'ONF :

Intervenant : Mr DUFOURNET Martin, représentant de l'Office National des Forêts (ONF) chargé de notre territoire.
Mr DUFOURNET a présenté le régime forestier applicable aux forêts publiques.
Il assure l'aménagement et la programmation des actions d'entretien et de gestion de la forêt, ainsi que la commercialisation des bois. Cela dans une logique de préservation du patrimoine forestier.
La capacité de production des forêts de La Baume est d'environ 1 000 m³ par an lorsque la forêt est en bonne santé.

- Présentation étude énergétique mairie (PJ) : l'étude menée par l'entreprise INDDIGO concernant les alternatives possibles pour le remplacement de la chaudière à fioul de la mairie a menée à une proposition en faveur de la géothermie profonde avec un complément d'isolation de la mairie, pour un total d'investissement d'un montant de 73 100 € HT. Ce plan a été validé par le conseil municipal à l'unanimité.
En parallèle, 3 possibilités de subvention sont présentées : CDAS (département), Fond Vert (Etat) et Agence de la transition écologique (ADEME).
Le plan d'investissement ainsi que les 3 demandes de subventions sont validés à l'unanimité par le conseil municipal.

- Eau : Fonctionnement tarification et prospective :

Pour une consommation standard de 120 m³, La Baume fait partie des quatre communes où l'eau est la moins chère au sein de la Communauté de communes.
Le tarif actuel de l'eau se divise par tranche de consommation. Une analyse sera réalisée en interne afin de faire évoluer les tarifs en gardant une équitabilité de traitement de l'ensemble des usagers.
Par ailleurs, aucun règlement d'eau n'étant en place à ce jour, un projet sera élaboré et soumis au conseil municipal.

- Proposition achats - vente terrains communaux (PJ) :
  - Proposition de vente de Mme Alem et indivisaires à la commune : 13 674 m² de terrains de nature prés, futaies résineuses, landes, terres. A l'unanimité le conseil municipal propose l'achat de la totalité des parcelles pour 1300 €.
  - Offre d'achat de Mr Clifford, parcelles B209 et B354 aux Esserts. A l'unanimité le conseil municipal refuse de céder ces parcelles, cependant il propose d'y couper les bois afin de dégager les alentours de la propriété de Mr Clifford, et pourra lui proposer une convention d'occupation du sol.

- Salaires employés mairie (PJ) : Proposition de Mr le Maire d'augmenter le salaire de l'agent technique annuel dès ce mois d'octobre. Nouveau salaire défini à l'unanimité à 1950€ net.

- Bilan camping 2026 : cette année l'ouverture du camping s'est faite du 18 juin au 14 septembre, avec ouverture du bar le soir durant la permanence à l'accueil.
La recette nette pour la saison est de 32 953, 59 €.

Questions diverses :

- Parking des Esserts : l'achat du terrain étant régularisé, un devis sera demandé à l'entreprise Rosset TP pour la réalisation de l'aménagement du terrain.

- Centre aéré : Mr le maire présente la proposition de Chablais Habitat, de réalisation d'une étude de faisabilité afin d'être accompagné sur le montage programmatique et financier de réalisation du centre aéré. Coût de l'étude : 4 900 € HT soit 5 880 € TTC. Validé à l'unanimité.

- Congrès Association Nationale des Elus de la Montagne : participation de 120€ versée pour la participation d'un élu.

- Eclairage du clocher de l'église : programmé à 23h.

- Chute d'arbre au niveau du parking des Frélois : Un arbre est récemment tombé, et de nombreux autres risques de tomber. Il sera rappelé l'obligation des propriétaires de couper les bois morts en bordures de route.

- Soirée jeux le 30 octobre, recyclerie le 17 octobre, repas des ainés le 29 novembre.